

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME DE GRISSAN

ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

DELIBERATION DU COMITE DE DIRECTION
SEANCE DU 22 Avril 2024

L'AN deux mille vingt-quatre
CONVOCAION du 15 Avril 2024

A 18 H 00

Elus

Didier CODORNIQU	Président	x
Michel CAREL	x	
Benjamin PARRA		
Marie Anges FUENTES		
Jean Marie LAVOUE	x	
Sylvie FERRASSE	x	
Joseph GIMENEZ	x	
Marie Lou LAJUS	x	
Julie BEHLERT		
Charlotte ESPITALLIE	x	
Alexia LENOIR		

Personnalités Qualifiées Titulaires

Personnalités Qualifiées Suppléantes

Jean Michel ARIBAUD		Xavier GALAN	
Edyr BELHABCHI	x	Eric MATTEI	
Laurent CAVAILLE		Didier GASS	X
Christophe GASTON	x	Roland LARIPPE	x
Hugues MARTIN	x		
		Jean Pierre DOOGHE	x
Frédérique OLIVIE		Félix POPOVICS	
		Alain SOLER	
Daniel REYNE	x	Louis LABATUT	x
Bénédicte STOLL	x	Véronique ANDRIEU	

Secrétaire de séance, article R133-7 du Code du Tourisme : Jean-Claude MERIC, Directeur

Quorum : atteint, le Comité Directeur est présidé par le Président, Didier CODORNIQU

OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGET ANNEXE PORT

Monsieur le Président présente la décision modificative du budget annexe Port

11170	OFFICE DE TOURISME DE GRISSAN	DM n°4 2023
Code INSEE	Budget Port	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

DECISION MODIFICATIVE 2023

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6817 : Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00 €	104 600,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0,00 €	104 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6951 : Impôts sur les bénéfices	0,00 €	13 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 69 : Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00 €	13 500,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7412 : SUBVENTION D EXPLOITATION REGIONALES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	56 500,00 €
TOTAL R 74 : Subventions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	56 500,00 €
R-7718 : Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	61 600,00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	61 600,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	118 100,00 €	0,00 €	118 100,00 €

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,
Avec 13 voix Pour - 0 voix Contre et 0 Abstention

ACCEPTE la décision modificative proposée pour le Budget Annexe Port

AUTORISE Monsieur Jean Claude MERIC, Directeur Général à prendre toutes mesures d'exécution de cette délibération

Pour copie certifiée conforme
Le Président
GRISSAN, le 23/04/2024



